

Ouverture au capital

Quand les communes deviennent coproductrices de leur énergie

Marsanne, 25 MW installés dans la Drôme

100^e
projet

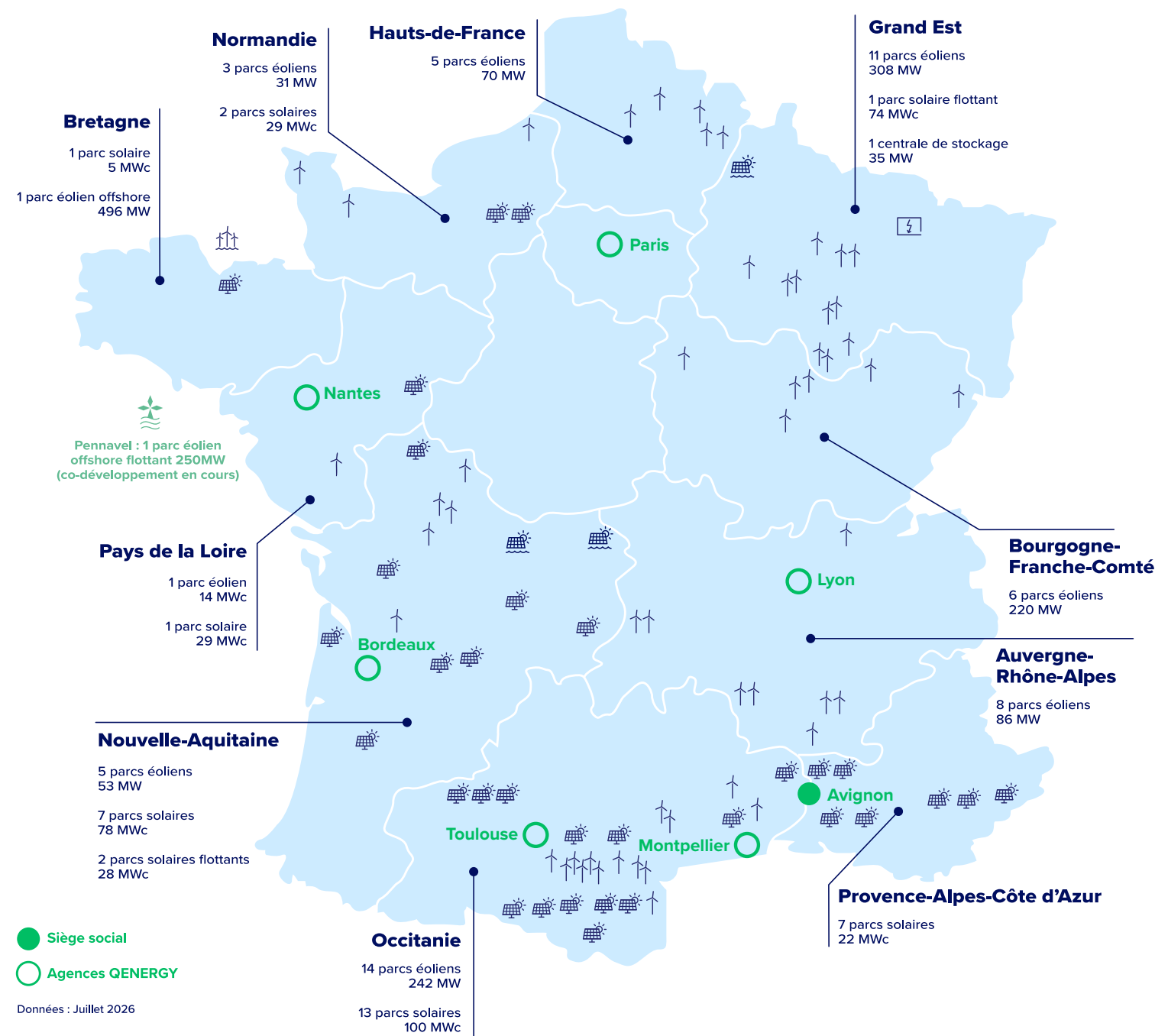
OFFRE TERRITORIALE

**L'énergie,
ça se partage**

Innovation

**Le premier parc
100% reconditionné**

Parcs développés et/ou construits par QENERGY en France



+2,5 GW de projets développés et/ou construits

+1 million de foyers alimentés par des projets QENERGY en France par an

Edito

ÉNERGIE ET TERRITOIRES, BÂTISSONS UNE SOUVERAINETÉ PARTAGÉE

MONSIEUR LE MAIRE, MADAME LA MAIRE, CHERS ÉLUS,

Au lendemain de votre installation, une certitude s’impose : les défis de ce nouveau mandat seront indissociables de la question énergétique. Qu’il s’agisse de décarbonation, de réindustrialisation ou de pouvoir d’achat, l’énergie est devenue le levier central de l’attractivité et de la résilience de nos communes.

Aujourd’hui, le contexte international et climatique nous impose d’accélérer. Face à l’instabilité géopolitique au Moyen-Orient et aux crises qui menacent directement nos approvisionnements fossiles, face à la répétition de canicules extrêmes qui éprouvent nos réseaux, nos infrastructures et nos populations, l’indépendance énergétique n’est plus une option de long terme : c’est une urgence de sécurité locale. Les énergies renouvelables ne sont plus seulement un choix écologique, elles constituent votre bouclier budgétaire et technique face aux chocs extérieurs. Chez QENERGY, notre conviction est simple : la transition énergétique ne peut réussir que si elle est conçue avec et pour les territoires. Depuis plus de vingt-cinq ans, nous avons appris une chose essentielle : les projets qui fonctionnent sont ceux qui associent, écoutent et bénéficient directement aux habitants.

DE L’ACCEPTABILITÉ À LA CO-CONSTRUCTION.

Le temps où l’on parlait simplement de « volumes installés » est révolu. Mon engagement, et celui de mes équipes, est de placer l’ancrage territorial au cœur de notre stratégie industrielle. Chaque projet est pensé pour s’adapter aux spécificités locales : cela passe par un dialogue constant avec les élus et les citoyens pour définir ensemble les modalités d’intégration les plus

pertinentes. Le projet Ventajou, en Aveyron, en est une illustration : la commune et un fonds citoyen sont entrés au capital du parc, devenant ainsi coproducteurs d’énergie avec QENERGY. C’est cet esprit de collaboration étroite et de confiance, quel que soit le modèle retenu, que nous souhaitons désormais généraliser.

CRÉER UNE CHAÎNE DE VALEUR LOCALE, UTILE ET VISIBLE.

Au-delà de la production d’électrons verts, notre responsabilité est de structurer de véritables écosystèmes régionaux. Nous ne nous contentons pas d’implanter des infrastructures : nous participons à la création d’emplois non délocalisables et à la dynamisation de l’économie circulaire. Notre vision est celle d’une électrification des usages — de la mobilité à l’industrie — qui renforce l’autonomie de vos territoires.

UN PARTENAIRE DE CONFIANCE À LONG TERME.

Ce document, que vous tenez entre vos mains, détaille notre feuille de route : de la gestion fine du repowering à l’éolien en mer, il illustre notre capacité à anticiper les mutations technologiques tout en restant ancrés dans la réalité géographique et humaine de vos communes.

Le mandat qui s’ouvre est celui de l’action : transformer les ambitions nationales en réussites locales. Nous sommes prêts à mettre notre expertise industrielle au service de votre vision territoriale.

BÂTISSONS DÈS AUJOURD’HUI L’ÉNERGIE DE DEMAIN.

Guillaume GUEMARD
Directeur Général délégué France



SOMMAIRE



REPENSER LE PARTAGE DE LA VALEUR AVEC LES TERRITOIRES

- 8 L'offre territoriale vue par Guillaume GUEMARD
- 10 Quand les territoires deviennent coproducteurs d'énergie
- 12 Deux projets pilotes qui redistribuent l'énergie aux territoires
- 14 Un partenariat pour rapprocher transitions agricole et énergétique
- 16 Marsanne 100^e projet de QENERGY

SE TENIR AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES ET DE LEURS ÉLUS

- 20 QENERGY s'associe à l'AMRF
- 21 Rencontrons-nous dans votre salon



PENSER L'AVENIR DU RENOUEVELABLE

- 24 Vers le premier parc éolien français 100% reconditionné
- 26 Une avancée fiscale majeure pour les communes en cas d'augmentation de capacité
- 27 QENERGY rejoint le consortium du premier parc éolien flottant français





REPENSER LE PARTAGE DE LA VALEUR AVEC LES TERRITOIRES

Nous portons l'ambition de faire des projets renouvelables de véritables moteurs de valeur pour les territoires. En associant étroitement les acteurs locaux aux bénéfices générés, nous affirmons une approche fondée sur l'équité, la transparence et l'intérêt collectif.

Rencontre



L'offre territoriale
vue par
Guillaume GUEMARD
Directeur Général délégué France

**Qu'est-ce que l'Offre Territoriale de QENERGY
et pourquoi développer une telle démarche ?**

L'Offre Territoriale de QENERGY est l'expression de notre volonté de penser la transition énergétique comme un projet collectif, profondément ancré dans les territoires. Elle traduit une vision dans laquelle le développement des énergies renouvelables ne se limite pas à la production d'électricité, mais contribue aussi au dynamisme économique, social et environnemental des zones d'implantation. En développant cette démarche, nous affirmons notre conviction que les territoires qui accueillent des projets énergétiques doivent en être pleinement parties prenantes et en percevoir les bénéfices de manière tangible et durable.

**En quoi cette offre se différencie-t-elle de ce
qui était réalisé jusqu'ici par QENERGY et
les autres développeurs de la filière ?**

L'Offre Territoriale de QENERGY marque une évolution profonde par rapport à ce qui était traditionnellement réalisé par notre entreprise comme par l'ensemble de la filière. Historiquement, les développeurs d'énergies renouvelables se concentraient principalement sur la conception, la construction et l'exploitation des projets, avec des retombées locales, certes réelles, mais souvent indirectes ou peu visibles pour les habitants. Avec notre Offre Territoriale, nous franchissons une nouvelle étape en intégrant pleinement la dimension d'usage, de proximité et de valeur partagée dès la définition de nos projets.

**Quels sont les critères pour décider de
l'implémentation d'une mesure et qui est
à l'initiative de leur déploiement ?**

Les critères qui président à l'implémentation des mesures de notre Offre Territoriale reposent avant tout sur une analyse fine des réalités locales et sur un principe de co-construction. Nous tenons compte de la nature du projet, de son ancrage dans le territoire, des attentes exprimées par les élus et les acteurs locaux, ainsi que du contexte socio-économique et énergétique du territoire concerné. Il n'existe pas de solution unique ou standardisée : chaque démarche est pensée sur mesure, dans une logique de pertinence et de durabilité. L'initiative du déploiement est portée par QENERGY, fidèle à notre volonté d'innover et d'aller au-delà de nos obligations réglementaires, mais elle se concrétise toujours en étroite concertation avec les collectivités et les parties prenantes locales.

Etes-vous prêts à déployer cette offre sur vos projets ?

Oui, nous sommes prêts à déployer cette offre sur nos projets, et c'est même une orientation stratégique assumée par QENERGY. Cette démarche s'inscrit dans la continuité naturelle de notre évolution : nous avons structuré nos équipes, nos méthodes et nos partenariats pour être en capacité de proposer cette approche partout où les conditions locales sont réunies. Notre engagement est clair : faire de cette offre un marqueur fort de notre manière de développer les énergies renouvelables et un pilier durable de la relation que nous entretenons avec les territoires qui nous font confiance.

**Quelles sont les prochaines étapes importantes
dans ce projet structurant pour l'entreprise ?**

Nous sommes aujourd'hui clairement entrés dans une phase de déploiement global et de systématisation de l'Offre Territoriale au sein de nos projets. L'enjeu est désormais de l'ancrer durablement dans nos pratiques, comme un réflexe naturel, dès lors que nous développons un projet sur un territoire. Pour autant, il ne s'agit pas d'un dispositif figé. C'est en restant à l'écoute des territoires et en faisant évoluer notre approche que nous pourrions consolider une Offre Territoriale pertinente, utile et durable, pleinement au service d'une transition énergétique partagée.



Ouverture au capital

Quand les territoires deviennent coproducteurs d'énergie



Avec Ventajou, QENERGY ouvre le capital de ses projets aux collectivités et aux citoyens

Sur les plateaux des Grands Causses, le vent souffle fort. Depuis plusieurs années, il alimente déjà des éoliennes autour de Sévérac d'Aveyron. Mais le futur parc Ventajou pourrait marquer une nouvelle étape : la commune, une agence régionale et un fonds citoyen entrent au capital de ce projet éolien.

QENERGY expérimente ainsi un modèle rare en France, où les collectivités et les citoyens ne sont plus seulement consultés : ils deviennent co-investisseurs et co-décisionnaires. La particularité du projet Ventajou réside dans sa gouvernance. La commune de Sévérac d'Aveyron détient 30 % des parts, l'AREC Occitanie 12 %, et le fonds citoyen Énergie Partagée 7 %. QENERGY reste actionnaire majoritaire et assure le développement, la construction et l'exploitation. Un pacte d'associés organise la gouvernance et prévoit une concertation renforcée tout au long du cycle de vie du parc. Les partenaires locaux contribuent aux décisions, perçoivent une part des revenus et peuvent réinvestir ces ressources dans des projets utiles aux habitants.

Une stratégie nationale en expansion

Ce montage n'est pas isolé. QENERGY cherche à dupliquer ce principe à l'échelle nationale, en intégrant davantage les acteurs publics et les citoyens dans ses projets. En Haute-Vienne, le parc agrivoltaïque de Saint-Martin-le-Vieux s'est ouvert dès 2023 à la SEM Élina, portée par les syndicats d'énergie locaux. Cette approche favorise l'ancrage territorial et renforce l'acceptabilité des installations. En associant investisseurs institutionnels et épargne citoyenne, l'entreprise construit un modèle hybride, capable d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables tout en redistribuant localement la valeur créée.

Un partenariat ambitieux pour 5 à 10 projets citoyens en Mayenne

Dans la continuité des modèles déjà expérimentés à Sévérac d'Aveyron ou en Haute-Vienne, QENERGY renforce aujourd'hui sa stratégie d'ouverture avec un partenariat structurant en Mayenne. Récemment officialisé, cet accord signé avec la Société Énergie Mayenne et Énergie Partagée, prévoit le développement de cinq à dix projets éoliens et photovoltaïques associant étroitement les territoires.

Ces projets pourront être détenus jusqu'à 50 % par des acteurs locaux et citoyens, dans une logique de gouvernance partagée et d'ancrage durable. Cette initiative illustre une accélération concrète du modèle participatif porté par QENERGY, désormais déployé à plus grande échelle pour faire de la co-construction un levier clé de la transition énergétique et des retombées locales.

« L'éolien est une chance pour notre commune. Nous contribuons à la transition énergétique tout en générant des retombées locales qui financeront des projets au bénéfice direct des habitants. »

Edmond GROS
Maire de Sévérac d'Aveyron



Offre verte et autoconsommation

Deux projets pilotes qui redistribuent l'énergie aux territoires



À Pamiers (09), le parc solaire permettra aux entreprises d'accéder à l'autoconsommation

En Ariège, le projet Trémège, porté par l'agence QENERGY de Montpellier, a obtenu son permis de construire après plusieurs années de développement.

D'une puissance de 15,6 MWc, il associera production solaire et pâturage bovin et ovin, mené par un groupement agricole d'exploitation en commun local, confirmant la volonté d'intégrer durablement l'énergie dans les usages agricoles. Surtout, Trémège inclura un dispositif d'autoconsommation collective pour les entreprises de la Zone d'Activités Gabrielat.

L'objectif : Consommer directement une part de l'électricité produite sur place, au travers d'un modèle simple et encadré, sans travaux chez les consommateurs puisque le dispositif s'appuie sur les compteurs et infrastructures existants.



Electricité à tarif compétitif fixé à long terme



Un outil pérenne qui peut évoluer dans le temps



Adapté aux entreprises, collectivités et particuliers

À Libaros (65), de l'électricité verte à tarif préférentiel au bénéfice du pouvoir d'achat des riverains

Mi-février, la mairie de Libaros était pleine. Une quarantaine d'habitants, près d'un tiers du village, ont répondu présent pour comprendre ce que changera le futur parc agrisolaire de 11 MWc, intégrant panneaux photovoltaïques et verger de pommiers irrigué via un système de récupération d'eaux pluviales.

Mais ce qui a retenu l'attention du public, ce sont les annonces concernant une mesure inédite : une électricité 100 % renouvelable à tarif préférentiel, rendue possible grâce à un partenariat noué en 2025 entre QENERGY et Énergie d'ici, fournisseur basé à Pau. Concrètement, 30 foyers pourront bénéficier d'une réduction moyenne de 350 € par an, soit 15 à 20 % d'économie, pendant trois ans, sans changement de compteur, sans double facturation et sans travaux.

Le principe est simple : l'habitant souscrit auprès du fournisseur partenaire, QENERGY finance une partie de la facture, et la réduction apparaît automatiquement. Une seule facture, un seul fournisseur, point essentiel rappelé pendant la réunion.



Réduction des factures électriques pour plusieurs années



Accès à une électricité 100% renouvelable



Outil adapté aux PME, TPE, artisans



« De la baisse des factures à Libaros, à l'autoconsommation collective à Trémège, QENERGY met en oeuvre une vision cohérente : développer des projets d'énergies renouvelables utiles et proches de leur territoire, en adaptant le partage de la valeur créée, aux spécificités et contexte de chacun d'eux. »

Maud GAIDE
Directrice Solaire



Agriculture

Un partenariat pour rapprocher transitions agricole et énergétique



Un accord-cadre avec Fermes d'Avenir membre du Groupe SOS

L'accord formalise une ambition partagée : articuler transition énergétique et transition agricole à partir des territoires où ces enjeux se croisent directement. Acteur historique des énergies renouvelables, QENERGY France renforce ainsi son engagement auprès du monde agricole en s'appuyant sur l'expertise opérationnelle de Fermes d'Avenir.



Benjamin PLOUX
Directeur Éolien adjoint

« Ce partenariat permet la construction d'actions concrètes : soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs, accompagner des fermes engagées dans une transition agroécologique et renforcer la résilience des exploitations face au changement climatique. »



Lancement des premiers accompagnements de projets agricoles entre la Vienne et les Deux-Sèvres

Première traduction directe de cet accord : un programme d'accompagnement financé dans la Vienne et les Deux-Sèvres. Pendant deux ans, Fermes d'Avenir accompagnera des porteurs de projets du territoire à travers un dispositif personnalisé couvrant les dimensions techniques, économiques, organisationnelles et humaines. Ce territoire n'a pas été choisi au hasard : plus de 74 000 personnes sont alimentées par les quatre installations renouvelables qui y ont déjà été développées par Q ENERGY.

Cette première réalisation illustre la philosophie du partenariat : des actions ancrées localement, construites en lien avec les acteurs du territoire et directement bénéfiques aux agriculteurs. Pour QENERGY France comme pour Fermes d'Avenir, il s'agit d'une première étape appelée à être déployée sur d'autres territoires, au rythme des projets et des besoins locaux.



Repowering

Marsanne 100^e projet de QENERGY

Le renouvellement de Marsanne constitue le 100^{ème} projet porté par QENERGY au cours de ses 27 ans d'histoire.

Projet de repowering, Marsanne, est synonyme de confiance renouvelée par le territoire, mais surtout témoin de l'approche singulière de QENERGY en termes de développement. Un développement pensé avec le territoire, où la co-construction et le partage de la valeur sont au cœur de la réflexion.

6 ÉOLIENNES

150m HAUTEUR TOTALE

25 MW INSTALLÉS

37 000 PERSONNES ALIMENTÉES



Tourisme

30 000 € pour repenser les chemins d'accès à Marsanne avec l'Office du tourisme de Montélimar



+ 108 k€/an
d'augmentation de la fiscalité aux collectivités



Patrimoine

30 000 € pour la sauvegarde et la mise en valeur du prieuré Saint Félix, église du 12^{ème} siècle



Financement

participatif avec la contribution financière de la mairie de Marsanne



Concertation

Des ateliers organisés tout au long du projet (association de chasse, patrimoine...)

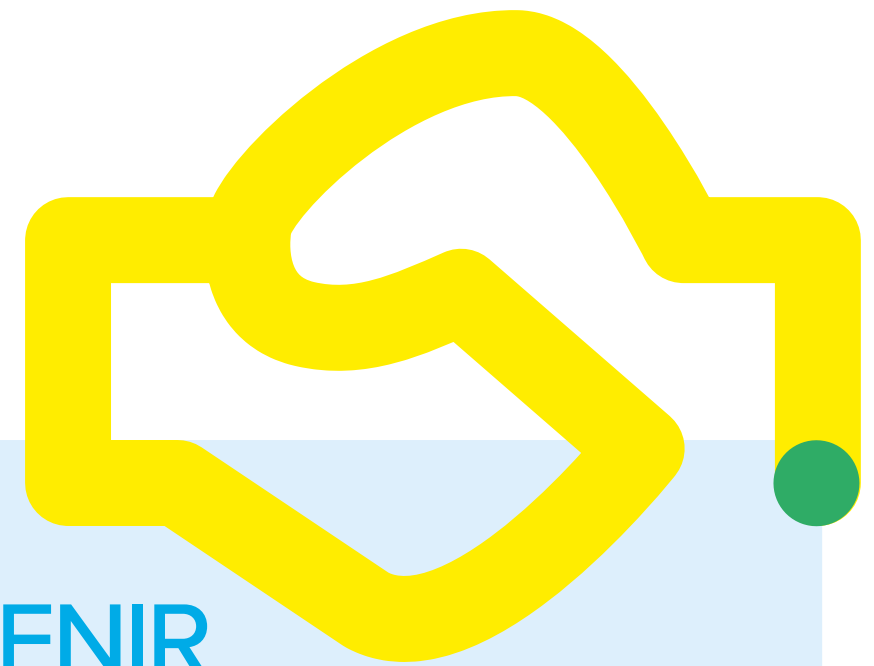


Environnement

Nouvelles mesures de compensation plantation d'arbres, nichoirs, zone de senescence



Envie d'en voir plus ? Scannez le QR code ci-contre et découvrez le projet en vidéo.



SE TENIR AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES ET DE LEURS ÉLUS

Le potentiel renouvelable des territoires ruraux représente un levier concret de développement et de dynamisme local. Aux côtés des élus locaux et des riverains, nous avançons dans un esprit de transparence, d'écoute et de responsabilité partagée.

Partenariat

QENERGY s'associe à l'AMRF



QENERGY France et l'AMRF ont scellé une collaboration pensée pour clarifier les relations entre développeurs et élus ruraux, à un moment où la souveraineté énergétique impose de repenser l'implantation des projets. Pour QENERGY, l'enjeu est clair : sécuriser des interactions plus fluides dans les territoires où se déploie la majorité du potentiel énergétique. Pour l'AMRF, il s'agit de disposer d'un interlocuteur identifié, capable de répondre aux questions récurrentes des maires et d'apporter une méthodologie face à des sujets de plus en plus techniques.

L'accord ne prétend ni accélérer artificiellement les projets ni résoudre toutes les tensions locales. Il se veut comme un outil de compréhension mutuelle. Une manière d'inscrire les énergies renouvelables dans un dialogue plus lisible, indispensable à l'heure où les communes rurales sont devenues le maillon central de la souveraineté énergétique française.

Une convention, trois leviers concrets :



Un dialogue régulier pour éclairer les projets en amont



Un accompagnement des communes dans l'électrification des usages



Une meilleure visibilité sur les retombées locales

Évènements

Rencontrons-nous dans votre salon



10 OCTOBRE

LAVAL (53)

Forum des acteurs publics - Salon des collectivités locales de Mayenne

15 OCTOBRE

AUXERRE (89)

CITE 89 -17ème édition

09 - 10 SEPTEMBRE

ONDES (31)

INNOVAGRI

15 - 17 SEPTEMBRE

RENNES (35)

SPACE

07 - 09 OCTOBRE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)

SIM Congrès-Exposition de l'industrie minière

08 OCTOBRE

RIGNAC (12)

Congrès des Maires et Présidents de Communautés de Communes de l'Aveyron

09 - 11 OCTOBRE

AUCH (32)

Congrès AMRF (Association des Maires Ruraux de France)

29 OCTOBRE

VALENCE (26)

Congrès des maires et des élus locaux de la Drôme

05 NOVEMBRE

NARBONNE (11)

Salon des Communes et des territoires de l'Aude

12 NOVEMBRE

AVIGNON (84)

Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics du Vaucluse

24 - 26 NOVEMBRE

Porte de Versailles, Paris (75)

Salon des Maires et des Collectivités Locales

10 - 11 DÉCEMBRE

DIJON (21)

Salon des Maires de Côte d'Or



PENSER L'AVENIR DU RENOUVELABLE

Face aux enjeux nationaux et territoriaux de la transition énergétique, notre entreprise s'engage à bâtir des réponses concrètes et durables.

Pour nous, penser l'avenir du renouvelable, c'est anticiper, innover et agir pour construire un nouveau modèle plus juste, plus résilient et plus performant.

Innovation



Vers le premier parc éolien français 100% reconditionné

À Plomodiern (29), première étape d'un projet pionnier

Et si l'avenir de l'éolien français passait aussi par son passé ? C'est le pari audacieux que fait QENERGY, en lançant un projet inédit dans l'Hexagone : la création, d'ici 2028, du tout premier parc éolien composé exclusivement de turbines de seconde main reconditionnées.

Depuis plus de 25 ans, QENERGY conçoit et développe des parcs éoliens et solaires en Europe. Forte de son expérience, notamment en exploitation et maintenance (O&M), l'entreprise avignonnaise a bâti une expertise technique solide lui permettant de franchir un nouveau cap. Le reconditionnement d'éoliennes exige une connaissance fine des machines, de leurs limites, de leur performance résiduelle et des conditions de réimplantation. Tout a commencé au début du mois de janvier, à Plomodiern, dans le Finistère. Sur ce site breton, des équipes ont réalisé les opérations de déconstruction du parc éolien existant. Mais contrairement à un démantèlement classique destiné au recyclage, l'enjeu, ici, était tout autre : préserver l'intégrité des machines pour leur offrir une nouvelle vie. Après leur reconditionnement, ces turbines seront réimplantées sur un nouveau site dans le sud de la France, illustrant le potentiel d'une filière éolienne plus durable.

Le reconditionnement, une pratique vertueuse qui répond aux spécificités françaises

Si l'éolien mondial privilégie des turbines toujours plus grandes, la France suit une trajectoire différente. Contraintes paysagères, réglementaires et d'acceptabilité locale imposent souvent des machines plus modestes, devenues rares sur le marché du neuf. Le reconditionnement apparaît alors comme une solution stratégique : il répond à cette demande tout en valorisant les parcs en fin de premier cycle, installés il y a une vingtaine d'années. Avec l'essor du repowering, de nombreuses machines bien entretenues peuvent être démontées sans être obsolètes. Après reconditionnement, elles sont aptes à entamer un nouveau cycle de production.

En misant sur la seconde main, QENERGY ne se contente pas d'innover : elle ouvre une nouvelle voie pour l'éolien, plus sobre, plus circulaire et mieux alignée avec les réalités territoriales. Un signal fort à l'heure où la transition énergétique doit concilier ambition climatique et responsabilité industrielle.



Renouvellement éolien

Une avancée fiscale majeure pour les communes en cas d'augmentation de capacité



Alors que de nombreux parcs éoliens arrivent en fin de vie, le renouvellement des installations s'impose comme un levier essentiel pour accroître la production d'électricité renouvelable française. Cette dynamique est d'ailleurs encouragée par les orientations récentes de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

La loi de finances 2026 apporte une clarification attendue sur la répartition de l'IFER dans le cadre des projets de repowering augmentant leur capacité installée. Désormais, les communes accueillant ces parcs modernisés bénéficient d'une part minimale de 20 % de cette taxe, comme c'est le cas pour les nouveaux projets.

Jusqu'à présent, le renouvellement d'un parc pouvait créer une situation paradoxale : une hausse de la puissance installée n'assurait pas nécessairement aux communes des retombées fiscales comparables à celles générées par un nouveau parc. Entrée en vigueur le 1er janvier 2026, la réforme corrige cette incohérence et renforce la visibilité financière des territoires concernés. Les projets de repowering conservant une capacité identique ou inférieure restent quant à eux soumis aux règles existantes.

Cette avancée contribue à préserver les ressources des communes engagées de longue date dans le développement de l'éolien et à conforter les bénéfices économiques locaux associés à la transition énergétique. QENERGY y a contribué au sein du groupe de travail Repowering de France Renouvelables depuis 2022.

Éolien en mer

QENERGY rejoint le consortium du premier parc éolien flottant français



En 2026, QENERGY a rejoint la société de projet Pennavel, qui développe le premier grand parc éolien flottant français, et un des premiers au monde, au Sud de la Bretagne. Cette participation marque une importante étape dans l'ancrage de QENERGY sur le territoire breton.

Le projet Pennavel repose sur un dialogue étroit avec les acteurs locaux, les usagers de la mer et les collectivités, et contribue à structurer une filière industrielle innovante, créatrice d'emplois et de valeur pour le territoire.

Au-delà de ce projet emblématique, cette dynamique s'inscrit dans une ambition claire : renforcer durablement la présence de QENERGY en Bretagne et accompagner les territoires dans l'ensemble de leurs projets de transition énergétique, qu'il s'agisse d'éolien, de solaire ou de solutions de stockage.



UNE IDÉE, UN PROJET ?

Évaluons ensemble le potentiel
renouvelable de votre commune



qef-info@qenergy.eu